

POINT INFO

**Première demande de carte
d'ambulancier déposée
concomitante à un dossier
de formalité d'entreprise**

NT/18/02/10

Déclaration concomitante à un dossier de formalité d'entreprise

Pour un commerçant inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés :

→ un extrait Kbis de moins de 3 mois

→ une copie d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes)

→ 1 photographie d'identité récente en couleur

→ une copie de pièce d'identité ou passeport ou extrait d'acte de naissance ou titre de séjour en cours de validité

→ une redevance de 15 euros

Pour un auto-entrepreneur :

→ une copie du certificat d'entreprise délivré par l'INSEE

→ une copie d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale,

**Chambre de Commerce et d'Industrie
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES**

6, Boulevard Belfort 6 80039 Amiens Cedex 1

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Tél : 03.22.82.22.42 ou 03.22.82.22.41

Fax : 03.22.82.22.95

quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation,
quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes ()

→ 1 photographie d'identité récente en couleur

→ une copie de pièce d'identité ou passeport ou extrait d'acte de naissance ou
titre de séjour en cours de validité

→ une redevance de 15 euros

Pour une société :

→ un extrait Kbis de moins de 3 mois

→ une copie d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou
dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale,
quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation,
quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes ()

→ 1 photographie d'identité récente en couleur

→ une copie de pièce d'identité ou passeport ou extrait d'acte de naissance ou
titre de séjour en cours de validité

→ une redevance de 15 euros

**POUR INFORMATION RENOUVELLEMENT DE LA CARTE TOUS LES
4 ANS A COMPTER DE SA DATE DE DELIVRANCE**

**LE CFE NE RECOIT QUE SUR RENDEZ-VOUS OU
LE JEUDI APRES MIDI DE 14H00 A 16H30**

**Chambre de Commerce et d'Industrie
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES**

6, Boulevard Belfort ó 80039 Amiens Cedex 1
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Tél : 03.22.82.22.42 ou 03.22.82.22.41
Fax : 03.22.82.22.95